

## LETTRE DE SESSION AUTOMNE 2024



Mesdames, Messieurs,

Nous sommes très heureux de nous adresser à vous une nouvelle fois dans une lettre de session du Groupement des Entreprises Multinationales (GEM).

Le GEM représente 105 entreprises multinationales suisses et étrangères basées dans la région lémanique et employant quelques 38'000 personnes. Nous nous engageons en faveur de conditions cadre qui garantissent l'attractivité et la compétitivité de la Suisse.

Nous nous engageons au quotidien pour que les entreprises suisses et internationales bénéficient de bonnes conditions cadre sur le territoire de l'Arc lémanique, au nom d'une économie ouverte et prospère, qui cultive l'innovation et l'internationalité. Ces conditions cadre doivent s'appliquer aux entreprises de toutes tailles et doivent tenir compte des défis actuels en matière de durabilité, de transparence et de responsabilité.

Nous vous invitons à lire nos positions sur les sujets d'actualité et les affaires de la politique fédérale.

François Rohrbach  
Président

Larissa Robinson  
Secrétaire générale

### La formation, l'innovation et la recherche, éléments essentiels pour des relations bilatérales Suisse UE solides et modernes

Lors de sa séance du 26 juin 2024, le Conseil fédéral a dressé un état des lieux des négociations avec l'Union européenne (UE). S'il admet que des progrès concrets ont été réalisés dans plusieurs domaines, il concède que les positions sur l'immigration et la protection des salaires ne sont pas «suffisamment convergentes» et qu'il ne sera pas facile de réaliser les progrès essentiels nécessaires pour conclure les négociations d'ici fin 2024. Ce constat est inquiétant. Il appartient au Parlement de suivre les discussions en cours de manière critique et continue et d'exiger du Conseil fédéral qu'il mène à terme ces négociations.

Rappelons que sans solution institutionnelle, la participation actuelle de la Suisse au marché intérieur diminuera progressivement. La voie bilatérale s'effritera, la participation au marché se dégradera et les coopérations deviendront beaucoup plus difficiles. Cette situation crée une insécurité juridique qui est clairement délétère pour les entreprises multinationales et donc pour les membres de notre Groupement.

L'annonce faite par le Conseil fédéral le 4 juillet 2024 de la participation provisoire de la Suisse au programme Horizon en 2025 est une étape que nous souhaitons saluer. La Commission européenne remplit ainsi une promesse qu'elle avait faite à la Suisse dans le *Common Understanding*. Les institutions de recherche suisses pourront ainsi participer aux prochains appels d'offres de l'important Conseil européen de la recherche (ERC).

Cela étant, cette avancée doit se traduire en une association pleine et pérenne aux programmes de recherche et d'innovation actuels et futurs de l'UE. La recherche et l'innovation sont en effet des piliers de notre prospérité et constituent un fleuron de l'économie suisse. Si la Suisse veut conserver sa place de leader en matière de recherche et d'innovation et garantir ainsi sa prospérité, l'association complète est indispensable. [Le GEM soutient donc les initiatives déposées par les cantons de Fribourg, Jura, Vaud et Tes-sin \(23.306, 23.316, 23.323, 23.324, Conseil National 24.09\).](#)

Tous les efforts déployés en Suisse pour renforcer la recherche et l'innovation contribuent à clarifier les relations avec l'UE.

Ainsi, vous définirez au Parlement les moyens que la Confédération consacra globalement aux trois domaines de la formation, de la recherche et de l'innovation pour les années 2025 à 2028. [\(24.031 Objet du Conseil fédéral - Encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pour la période 2025-2028. Conseil des Etats 12. 09. Conseil national 24.09\)](#)

Pour que l'interaction entre ces domaines reste forte et que la Suisse puisse jouer durablement son rôle international, il est décisif que les cantons puissent compter sur un financement fédéral stable dans les domaines financés en commun. Lors de la session d'été, le Conseil national a décidé d'augmenter de 152,2 millions de francs les 29,2 milliards de francs proposés par le Conseil fédéral pour la formation et la recherche afin d'atteindre une croissance de 1,7% au lieu de 1,6%. La Commission des finances du Conseil des Etats (CDF-E) rejette

toutefois cette augmentation en raison de la forte pression exercée sur les économies. La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E) se prononce également contre les augmentations proposées pour la formation professionnelle, le domaine des EPF, les hautes écoles et les parcs d'innovation. [Le GEM soutient l'augmentation – relativement modeste – des ressources financières pour la formation, la recherche et l'innovation à 1,7%, comme proposé par le Conseil national.](#) Cette augmentation contribue à garantir la compétitivité de la Suisse en tant que site global d'innovation et de haute technologie.

Dans la région de Genève en particulier, où sont implantées de nombreuses entreprises internationales, un financement durable des activités de recherche et d'innovation est indispensable pour couvrir les besoins en personnel hautement qualifié et promouvoir la force d'innovation. Il s'agit non seulement d'un investissement dans l'avenir de la Suisse, mais aussi dans l'attractivité du pays en tant que site économique international. Cela implique également de rester ouvert aux investisseurs étrangers et de ne pas introduire d'obstacles bureaucratiques inutiles.

En Suisse, et notamment à Genève, diverses institutions fournissent des prestations qui permettent à la Suisse de jouer son rôle de leader dans la recherche et l'innovation et d'en faire profiter les pays européens qui l'entourent. C'est le cas du

CERN. C'est pourquoi le GEM soutient le plan sectoriel spécial qui doit permettre de réaliser plus rapidement les projets stratégiques du CERN, comme le [Future Circular Collider \(FCC\) \(24.029 Encouragement de la recherche et de l'innovation \(plan sectoriel et procédure d'approbation des plans\) \(CERN\). Conseil des Etats 12.09. Conseil national, 17.09\)](#). Le CERN contribue en effet de manière significative à la visibilité internationale de la Suisse et génère des bénéfices scientifiques, économiques et industriels. Une mise en œuvre rapide des projets du CERN est une étape décisive pour renforcer encore l'attractivité de la place économique suisse et donc de la région genevoise – en Suisse, et au cœur de l'Europe.

### **Le contrôle des investissements contraire à l'objectif de compétitivité et d'attractivité de la Suisse**

Le GEM avait clairement pris position lors de la consultation 2022 contre l'introduction de contrôles des investissements pour les raisons que nous rappelons ci-après ([23.086 LFR. Loi sur le contrôle des investissements, CN 17.09.2024](#)).

En premier lieu, le cadre réglementaire actuel suffit clairement à protéger les infrastructures critiques. De plus, l'Etat est en possession de la grande majorité des entreprises qui fournissent des infrastructures critiques. Un contrôle général des investissements ne paraît ainsi pas souhaitable, ce

d'autant plus que les coûts associés risquent d'être très importants et en disproportion avec l'objectif poursuivi.

En second lieu, le GEM craint que la mise sur pied d'un tel mécanisme d'approbation général des investissements fragilise les entreprises suisses qui devront faire face à des incertitudes juridiques supplémentaires.

Troisièmement, un contrôle des investissements par l'Etat entre en contradiction avec une économie ouverte et interconnectée sur le plan international et européen. Or, l'ouverture aux marchés internationaux est primordiale pour nos membres et garantit la prospérité de la Suisse. L'instauration d'un examen des investissements réduirait le degré d'ouverture du marché suisse à la concurrence internationale et diminuerait ainsi l'attractivité de la Suisse pour les entreprises et les investisseurs.

Quatrièmement, certaines entreprises suisses, actives dans le domaine de la recherche et du développement, la production et la distribution de médicaments doivent pouvoir disposer rapidement de capitaux pour financer leur développement et nouvelles technologies. Ces capitaux viennent souvent de l'étranger.

[C'est pourquoi l'introduction de contrôles des investissements est dommageable pour la Suisse internationale et doit être rejetée.](#)